

## **Les deux principales causes de la sous-représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux: un profil trop marqué et des sections insuffisamment établies**

*Bien que désormais représentée dans tous les parlements cantonaux, l'UDC peine à faire sa place dans les gouvernements. Deux raisons principales à cela: le profil fortement oppositionnel de certaines sections cantonales et le manque d'ancrage et de personnel politique dans les sections récemment créées.*

L'UDC est devenue au cours des quinze dernières années un parti national. En 1990, l'UDC était présente dans la moitié des législatifs cantonaux seulement et ne détenait que 12.7% de l'ensemble des sièges parlementaires selon l'index BADAC.<sup>1</sup> Depuis cette année, l'UDC est non seulement représentée dans tous les parlements cantonaux, mais elle est même devenue, avec 23.3% des sièges parlementaires, le premier parti à égalité avec le PS. A ce jour, l'UDC n'est pas parvenue à traduire cette montée en puissance dans les parlements par une progression similaire dans les gouvernements cantonaux, où elle reste au contraire fortement sous-représentée: en cette fin d'année 2005, l'UDC n'occupe que 16% des sièges dans les exécutifs cantonaux. Les dernières élections à venir, dans le canton de Genève, ne vont vraisemblablement pas modifier la donne: faute d'alliance, l'UDC ne sera pas en mesure de décrocher un siège au Conseil d'Etat genevois.

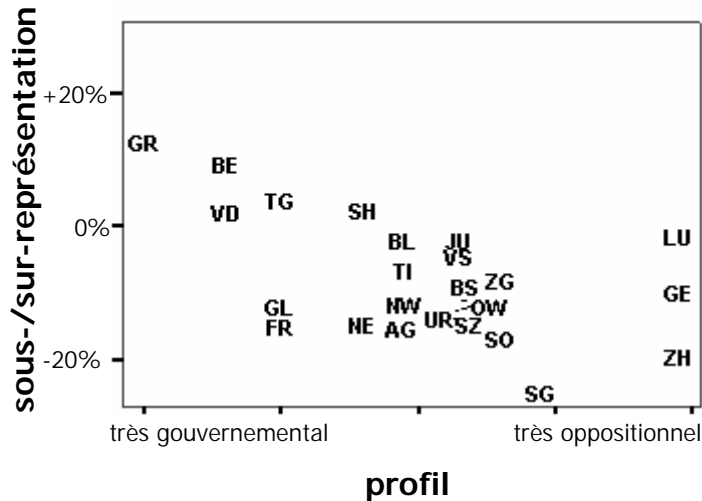
La difficulté de l'UDC à être équitablement représentée dans les gouvernements cantonaux remonte aux années 1990 et se confirme à chaque nouvelle élection. Certes, la règle de base, selon laquelle plus un parti est fort au parlement et plus il est représenté au gouvernement, vaut aussi pour l'UDC. Reste que l'UDC est présente dans seulement treize gouvernements cantonaux et que sa part de sièges gouvernementaux est nettement inférieure à sa part de sièges parlementaires. Seuls les cantons de Berne, Grisons, Schaffhouse, Thurgovie et Vaud font exception: dans ces cantons, l'UDC détient un nombre de sièges gouvernementaux plus que proportionnel à sa force au parlement.

Les causes de la sous-représentation de l'UDC sont directement liées au système électoral, majoritaire, qui régit l'élection du gouvernement cantonal dans tous les cantons sauf deux (Zoug et le Tessin). Dans un tel système, le candidat qui veut être élu doit bénéficier d'un soutien bien plus large que celui de son propre parti. Selon notre analyse, deux facteurs sont plus précisément à l'origine de la sous représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux: son profil insuffisamment gouvernemental et son arrivée récente sur la scène politique cantonale.

Premièrement, un parti avec un profil oppositionnel marqué court le risque d'être perçu par les électeurs comme étant non apte à la concordance et, pour cette raison, privé de voix. De même, des positions extrêmes limitent la capacité d'un parti à faire alliance avec d'autres partis. Le graphique 1 montre bien que la représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux varie en fonction du profil de ses sections cantonales, profil mesuré ici par le soutien au Conseil fédéral apporté par ces sections – via leurs mots d'ordre – lors des votations populaires au cours de la période 1995-2003: plus l'UDC a un profil oppositionnel et plus elle est sous-représentée au gouvernement cantonal; le cas des sections genevoise, saint-galloise ou zurichoise est à cet égard exemplaire. Inversement, dans les cantons où l'UDC est plus modérée (cantons de Berne, Grisons, Thurgovie et Vaud), elle n'a pas de peine à obtenir un nombre de sièges gouvernementaux conforme – voire supérieure – à sa force parlementaire.

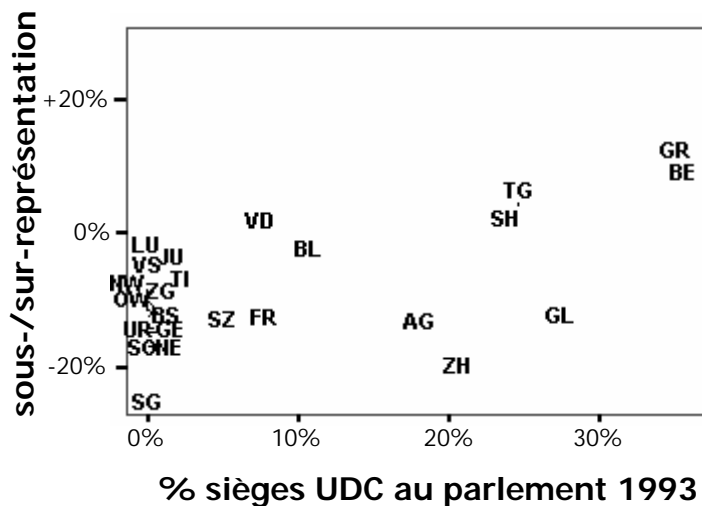
---

<sup>1</sup> Contrairement aux mesures usuelles, l'index BADAC de la force des partis pondère le nombre de sièges (au parlement ou au gouvernement) par la taille des cantons (voir [www.badac.ch](http://www.badac.ch)). Il permet ainsi une comparaison plus fiable avec la force des partis au Conseil national. L'index exclut les deux Appenzell, cantons dans lesquels la couleur politique des partis représentés au parlement ne joue pas de rôle.



**Graphique 1: Profil de l'UDC et sous/sur représentation dans les gouvernements cantonaux**

Deuxièmement, pour espérer obtenir une représentation équitable au gouvernement, un parti doit être bien établi sur la scène politique cantonale. D'une part, les élections gouvernementales étant fortement personnalisées, un parti doit pouvoir compter sur des candidats connus et expérimentés. Or, de tels candidats font plus facilement défaut dans un parti nouvellement créé. D'autre part, un parti doit parfois attendre longtemps avant d'espérer pouvoir modifier la composition du gouvernement cantonal: souvent, les partis en place se répartissent – implicitement ou explicitement – les sièges gouvernementaux, aidés en cela par la logique majoritaire.



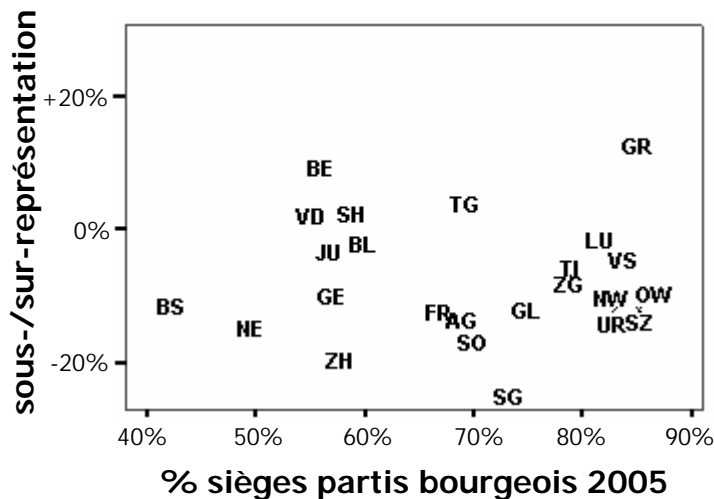
**Graphique 2: Degré d'ancienneté et sous/sur représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux**

Le graphique 2 le met bien en évidence: la représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux varie selon le degré d'ancienneté de ses sections cantonales. Ainsi, l'UDC demeure fortement sous-représentée à l'exécutif dans les cantons dans lesquels elle n'était pas encore (ou faiblement) représentée au législatif au début des années 1990. Ceci vaut pour les cantons

de Suisse centrale (sauf Schwyz), ainsi que pour le Valais, Genève, Neuchâtel, Bâle-ville, Jura et Saint-Gall. A contrario, le parti agrarien est sur-représenté au gouvernement dans les cantons dans lesquels il est établi depuis longtemps.

On remarque à l'énoncé des cantons dans lesquels l'UDC réussit le mieux (ou le moins bien) aux élections gouvernementales que les deux facteurs explicatifs – la profil et l'ancienneté des sections cantonales – vont de pair. De ce fait, il n'est statistiquement pas possible de départager ces deux facteurs et d'affirmer que l'un est plus important que l'autre. En l'état, il est seulement possible d'affirmer qu'une représentation équitable au gouvernement est difficile pour les sections UDC présentant un profil oppositionnel marqué – en raison d'un manque de crédibilité en tant que parti gouvernemental – ou établies depuis peu sur la scène politique cantonale – en raison d'un manque d'ancrage et de personnalités connues.

Compte tenu de l'importance des alliances dans une élection au système majoritaire, on aurait par ailleurs pu s'attendre à ce que l'UDC réussisse mieux dans les cantons où les partis bourgeois (UDC, PRD, PDC, libéraux) sont globalement plus faibles et donc plus enclins à faire alliance. Pourtant, le graphique 3 montre qu'il n'existe pas de lien entre la force parlementaire du camp bourgeois et le degré de représentation de l'UDC dans les exécutifs cantonaux.



**Graphique 3: Part des sièges parlementaires détenus par les partis bourgeois et sous/sur représentation de l'UDC dans les gouvernements cantonaux**

Il est temps de rappeler que la concordance gouvernementale ne se limite pas à la question de la proportionnalité arithmétique entre force parlementaire et force gouvernementale. La concordance, c'est aussi et avant tout un principe de conduite politique, consistant à privilégier l'intégration, la négociation et la recherche du consensus entre les partis membres de la "coalition" gouvernementale. A en croire nos résultats, la "concordance arithmétique" et la "concordance politique" ne sont pas indépendantes l'une de l'autre: lorsqu'elle est suspectée de ne pas être apte à la concordance, l'UDC n'accède pas au gouvernement (sauf si elle est vraiment forte au parlement) ou y souffre d'une sous-représentation. En d'autres termes, nos résultats confirment que le profil oppositionnel de l'UDC est une arme à double tranchant. D'un côté, ce profil est clairement à l'origine de la forte poussée de l'UDC dans les parlements cantonaux. De l'autre, ce profil risque de freiner durablement la progression de l'UDC dans les exécutifs, les électeurs ne lui faisant pas confiance en tant que parti gouvernemental et les autres partis étant peu disposés à conclure des alliances électorales avec elle.

Pascal Sciarini est Directeur du Département de science politique de l'Université de Genève et Daniel Bochsler est assistant dans ce même Département.